



ADAM MICKIEWICZ  
UNIVERSITY  
POZNAŃ



Institut  
d'études avancées  
de Nantes

# DEUXIÈMES ASSISES FRANCO-POLONAISES DE DROIT

LA FACULTÉ DE DROIT ET D'ADMINISTRATION DE  
L'UNIVERSITÉ DE POZNAŃ ET L'INSTITUT D'ÉTUDES AVANCÉES  
DE NANTES VOUS INVITENT AU SÉMINAIRE AVEC LE PROF  
ALAIN SUPIOT  
AUTOUR DU THÈME LA GOUVERNANCE PAR LES NOMBRES

LE 22 OCTOBRE 2020  
16H - ON LINE



WYDZIAŁ PRAWA  
I ADMINISTRACJI



CENTRUM  
HUMANISTYKI  
OTWARTEJ UAM  
PRAWO I LITERATURA

**La gouvernance par les nombres** est le titre d'un livre paru chez Fayard en 2015, qui rend compte d'une série de deux cours prononcés au Collège de France par Alain Supiot: le premier s'intitulait « Du gouvernement par les lois à la gouvernance par les nombres » (2012) et le second « Les figures de l'allégeance » (2013).

Exposé synthétique divisé en sept chapitres, il permet d'accéder avec fluidité au déroulement d'une pensée complexe qui nous ouvre les portes de l'histoire du Droit et du mode de gouvernement des hommes. Nous découvrons comment le droit a toujours participé, avec l'art et la science, de l'imaginaire des hommes, véritable lien entre le réel et l'idéal, qui porte les civilisations. Mais l'imaginaire industriel a fait son temps, et nous entrons aujourd'hui pleinement dans l'ère de l'imaginaire cybernétique, qui répond au vieux rêve occidental d'une harmonie fondée sur le calcul. Un discours qui vise la réalisation efficace d'objectifs mesurables plutôt que l'obéissance à des lois justes, ne laissant aux hommes, ou aux États, d'autre issue que de faire allégeance à plus fort qu'eux, au mépris **du droit social**. Véritable manifeste contre le Marché total et les usages normatifs de la quantification économique, ce livre est un formidable outil pédagogique qui nous permet de pénétrer dans les arcanes du droit, les dysfonctionnements qui frappent l'Europe, et de mieux comprendre les soubresauts institutionnels qui bouleversent notre époque.

„**Zarządzanie liczbami**” to tytuł książki opublikowanej przez Fayard w 2015 r., która zawiera serię dwóch kursów prowadzonych w Collège de France przez Alaina Supiot: pierwszy zatytułowany był „Od zarządzania prawem do zarządzania liczbami” (2012) i drugi „Liczby lojalności” (2013).

Syntetyczna prezentacja podzielona na siedem rozdziałów pokazuje rozwój złożonej myśli, która otwiera drzwi do historii Prawa i sposobu rządzenia ludźmi. Odkrywamy, w jaki sposób prawo zawsze uczestniczyło, wraz ze sztuką i nauką, w wyobraźni ludzi, a także dostrzegamy prawdziwy związek między rzeczywistością a ideałem, który niesie cywilizację. Ale wyobraźnia przemysłowa miała już swój dzień, zaś wkraczamy teraz w erę wyobraźni cybernetycznej, która jest odpowiedzią na stare zachodnie marzenie o harmonii opartej na obliczeniach. Dyskurs, który ma na celu skuteczne osiągnięcie mierzalnych celów, a nie posłuszeństwo sprawiedliwym prawom, nie pozostawia ludziom lub państwu innego wyjścia niż tylko podporządkowanie się liczbom, wbrew **prawu socjalnemu**. Książka ta, to prawdziwy manifest przeciwko rynkowi totalnemu i normatywnym zastosowaniom kwantyfikacji ekonomicznej. To potężne narzędzie edukacyjne, które pozwala nam wnikać w tajemnice prawa, dysfunkcje dotyczące Europę i lepiej zrozumieć wstrząsy instytucjonalne, które niepokoją naszą erę.

**Pr Alain Supiot** est Professeur émérite au Collège de France où il a été titulaire de la chaire « État social et mondialisation : analyse juridique des solidarités ». Il est membre correspondant de la British Academy et docteur Honoris causa de plusieurs universités (Louvain-la-Neuve, Aristote de Thessalonique, Liège, Buenos-Aires). De 1998 à 2001, il a présidé le Conseil national du développement des sciences humaines et sociales et a été membre de la Commission mondiale sur l'avenir du travail de 2017 à 2019. Il a fondé et dirigé, entre 2008 et 2013, l'Institut d'Études Avancées de Nantes, dont il est membre émérite et président du Comité stratégique. Ses travaux se sont principalement déployés sur deux terrains complémentaires : le droit social et la théorie du droit. Il est notamment l'auteur de *Homo juridicus. Essai sur la fonction anthropologique du Droit*, Paris, Seuil, 2005 (traduit en 10 langues) ; *L'esprit de Philadelphie. La justice sociale face au Marché total*, Paris, Seuil, 2010 (traduit en 7 langues), *La gouvernance par les nombres*, Fayard, 2015 (trad. anglaise Hart 2017). Nombre de ses publications sont accessibles en ligne sur le site du Collège de France : <http://www.college-de-france.fr/site/alain-supiot/index.htm>.

## DEUXIÈMES ASSISES FRANCO-POLONAISES DU DROIT - LA GOUVERNANCE PAR LES NOMBRES PAR MONSIEUR LE PROFESSEUR ALAIN SUPIOT

LES DEUXIÈMES ASSISES FRANCO-POLONAISES DU DROIT  
SONT CONSACRÉES À LA GOUVERNANCE PAR LES NOMBRES.

POURQUOI UN TEL SUJET ?  
- UN SUJET CONTEMPORAIN

C'EST UN SUJET CONTEMPORAIN PUISQUE NOUS VIVONS DANS UN  
MONDE OÙ PRESQUE CHAQUE SPHÈRE DE LA VIE EST DÉTERMINÉE PAR  
LE CALCUL ET LA STATISTIQUE. ON RETROUVE BIEN SÛR LE REFLET DE  
CETTE APPROCHE MATHÉMATICIENNE DANS LE DOMAINE JURIDIQUE ET,  
EN PARTICULIER ET MALHEUREUSEMENT, DANS LE DROIT SOCIAL.  
CETTE APPROCHE A BIEN SÛR DE NOMBREUSES RÉPERCUSSIONS SUR  
NOS SOCIÉTÉS EN LES PRIVANT DE CE QUI FAIT LA VALEUR  
SOCIALE DE L'INDIVIDU NUISANT DU MÊME COUP À LEUR COHÉSION.

QUELS SONT LES PREMIERS PAS ? - IL FAUT  
REMETTRE L'HOMME AU CENTRE DU DROIT

FAUT CHANGER DE LANGAGE. L'HOMME N'EST NI RESSOURCE, NI  
CAPITAL HUMAIN ... NOUS DEVONS REJETER LE MODE DE PENSÉE QUE  
LA VIE HUMAINE N'EST QUE STATISTIQUES.

LA VIE HUMAINE N'EST PAS CALCULABLE. IL FAUT REDÉFINIR NOTRE  
APPROCHE DU DROIT. LE DROIT, C'EST L'ART ET LA SCIENCE. CE N'EST  
EN AUCUN CAS UNE SCIENCE  
DURE MAIS UN OBJET SOCIAL AU SERVICE DE L'HOMME, DE LA COMMU-  
NAUTÉ, AU SERVICE DU RÉEL. IL NOUS FAUT REMETTRE L'HOMME AU  
CENTRE DU DROIT.

## LA GOUVERNANCE PAR LES NOMBRES – VERS QUELLES SOLUTIONS ?

### UNE JUSTICE SOCIALE, CONDITION DE LA PAIX SOCIALE

Cette souffrance au travail ne pourra être soulagée que par une redéfinition profonde du concept de travail humain qui ne pourra se faire que par, avant tout, un retour du rôle et de la place de l'État dans nos sociétés. Nous devons réinventer l'État social ou les concepts de solidarité et de communauté occuperont une place fondamentale permettant d'atteindre une paix sociale.

### POUR UN DROIT DU TRAVAIL EN PHASE AVEC LE RÉEL

En conséquence, la perception du droit social ne peut se faire que par une prise en compte de la dignité de l'homme et de la solidarité. Ces deux fondamentaux doivent conditionner toute réforme future du droit sociale et du droit du travail. Le salarié doit redevenir le centre de notre doctrine et le travail ne plus être traité comme une simple variable d'ajustement de l'économie de l'entreprise, comme un capital humain.

C'est un vaste chantier qui s'ouvre à nous : un nouveau droit sociale en phase avec l'expérience du réel. Cette perte du réel, comme nous l'explique la *Déclaration de Philadelphie*, n'engendrerait que de l'injustice sociale, moteur de guerres futures. Les grands enjeux de justice sociale sont de permettre à chacun d'avoir un travail réellement humain.

## LA GOUVERNANCE PAR LES NOMBRES – QUELLES CONSÉQUENCES ?

### UN AFFAIBLISSEMENT DES SOLIDARITÉS

Cette approche entraîne un effacement des notions de communauté et de solidarité dans nos sociétés par un affaiblissement de la force des gouvernements, un dépérissement de l'État et de l'hétéronomie auxquels viennent se substituer les trois seuls concepts individualistes de propriété privée, de liberté contractuelle et de responsabilité civile. Il faudrait donc rétablir un équilibre entre sphères publique et privée. Nous devons réapprendre à vivre ensemble.

### UN TRAVAIL DÉHUMANISÉ

L'image de l'homme et du travailleur a profondément changé. La mise à mal du travail provoquée par les différentes révolutions industrielles des deux siècles derniers a fait naître un nouveau travailleur. Quel travailleur ?

Décérébré, dépossédé de lui-même et de sa communauté, aliéné et soumis à de nouveaux liens d'allégeance. En l'absence d'identité et de communauté, il a dû faire allégeance à plus fort que lui.

## INSTRUCTIONS D'INSTALLATION DE MICROSOFT TEAMS

Afin de joindre la réunion à 16H00 le 22 Octobre prochain, il faut d'abord installer Microsoft Teams. Ceci veut dire qu'il faut cliquer sur le lien ci-après et garder quelque part sur votre ordinateur.

### POUR LES POLONAIS :

<https://go.microsoft.com/fwlink/p/?LinkID=869426&clcid=0x415&-culture=pl-pl&country=PL&lm=deeplink&lmsrc=groupChatMarketingPageWeb&cmpid=directDownloadWin64>

### POUR LES FRANÇAIS :

<https://go.microsoft.com/fwlink/p/?LinkID=869426&clcid=0x40c&-culture=fr-fr&country=FR&lm=deeplink&lmsrc=groupChatMarketingPageWeb&cmpid=directDownloadWin64>

Une fois téléchargé et enregistré, il faut activer le fichier pour l'installer. Si jamais vous voyez s'afficher quelques demandes de validation, vous validez pour que l'installation s'effectue sans problème.

Comment joindre la réunion - à effectuer après avoir installé l'application Microsoft Teams

### AFIN DE JOINDRE LA RÉUNION LE 22 OCTOBRE PROCHAIN, À 15H30 IL FAUT PROCÉDER AUX OPÉRATIONS CI-APRÈS :

Cliquer sur le lien qui sera auparavant envoyé à chaque participant, c'est à dire vers 14H00.

Après avoir cliqué sur le lien, vous verrez s'afficher une fenêtre avec une question « Ouvrir Microsoft Teams ? » Vous y sélectionnez la touche « Ouvrir Microsoft Teams ». Sur l'ensemble de l'écran vous allez voir s'activer Microsoft Teams. Vous allez voir au milieu de l'écran une touche « Joindre Maintenant ». Avant de cliquer sur la touche, il faut mettre votre Prénom et votre nom à gauche (afin que les organisateurs puissent vérifier la personne souhaitant joindre la réunion). Une fois que vous avez cliqué « Joindre Maintenant », l'organisateur recevra dans son application Teams une demande de permettre l'accès à la réunion à un nouveau participant. Dès que l'organisateur accepte votre demande, vous allez être connectés à la réunion.

Il ne faut pas oublier d'activer la caméra à l'aide de curseur. Par contre, le micro doit être activé uniquement au moment de la discussion. Ceci permettra d'éviter les problèmes de son pendant la réunion.

## INSTRUKCJA INSTALACJI MICROSOFT TEAMS

Aby uczestniczyć w spotkaniu w dniu 22 października o godz. 16.00 należy wcześniej zainstalować Microsoft Teams, co oznacza, że należy kliknąć w poniższy link i zapisać na komputerze.

### DLA POLAKÓW:

<https://go.microsoft.com/fwlink/p/?LinkID=869426&clcid=0x415&-culture=pl-pl&country=PL&lm=deeplink&lmsrc=groupChatMarketingPageWeb&cmpid=directDownloadWin64>

### DLA FRANCUZÓW:

<https://go.microsoft.com/fwlink/p/?LinkID=869426&clcid=0x40c&-culture=fr-fr&country=FR&lm=deeplink&lmsrc=groupChatMarketingPageWeb&cmpid=directDownloadWin64>

Po pobraniu i zapisaniu, należy uruchomić plik w celu instalacji. Jeśli zostaną wyświetlone jakiegokolwiek prośby o potwierdzenie, akceptujemy, aby instalacja przebiegła bez problemów.

Dołączenie do spotkania – wykonujemy już po zainstalowaniu aplikacji Microsoft Teams

### ABY DOŁĄCZYĆ DO SPOTKANIA 22 PAŹDZIERNIKA NALEŻY O GODZ. 15.30 WYKONAĆ NASTĘPUJĄCE CZYNNOŚCI:

Należy kliknąć w link, który wcześniej tzn. o 14.00 otrzyma każdy uczestnik.

Po kliknięciu w link pojawi się okienko z pytaniem „Otworzyć Microsoft Teams?”. Wybieramy w nim przycisk „Otwórz Microsoft Teams”. Zostaną uruchomione Teams-y na pełnym ekranie. Na środku ekranu będzie przycisk „Dołącz Teraz”. Zanim go klikniemy, po lewej wpisujemy swoje Imię i nazwisko (aby organizatorzy mogli zweryfikować kto próbuje się połączyć). Po kliknięciu „Dołącz Teraz” organizator w swojej aplikacji Teams dostanie prośbę o „dopuszczenie” nowego uczestnika do spotkania. Po zatwierdzeniu prośby przez organizatora zostaniemy dołączeni do spotkania.

Należy pamiętać o włączeniu suwakiem kamery. Natomiast mikrofon należy włączać tylko w momencie rozmowy, gdyż to pozwoli na uniknięcie problemów z dźwiękiem podczas spotkania